



La Gazette

Hiver



Année 2011 - n°417 - Vendredi 11 février - Mairie de Xertigny



Sommaire

- Edito..... 1
- Pissenlits bientôt fleuris..... 1
- M. JUIF prépare sa succession..... 2
- Soirée jeux de l'ALEX .. 2
- Travaux au cimetière.... 2
- Les arts martiaux se portent bien..... 3
- Conseil Municipal du jeudi 20 janvier 3
- Les élections cantonales 4

Prochaine parution
Vendredi 25 février 2011

Directrice de la Publication :
Véronique MARCOT

Rédaction et Maquette :
Anne HAXAIRE

La Gazette
Hôtel de Ville
1, le Château
BP 25 - 88220 XERTIGNY
Tél. 03 29 30 10 34
Fax. 03 29 36 08 51
gazette@mairie-xertigny.fr
www.mairie-xertigny.fr

Impression :
Visuel Création - Épinal
Dépôt légal
N° 463L1001/2001

Un beau loto

Pissenlits bientôt fleuris

Après le premier loto de l'année, du FCAX, ce fut au tour de la Confrérie des Gousteurs des produits du Pissenlit d'organiser, dimanche 6 février leur grand loto annuel. La Présidente de la Confrérie, Mme VALDENNAIRE, sa fille Sophie et les autres bénévoles ont tenu méthodiquement la billetterie et la buvette, au



Concentration...

rythme du tirage au sort des numéros. Une salle partiellement remplie, une atmosphère feutrée, un loto calme dont les lots d'outillages permettront de passer d'autres dimanches à bricoler activement!

Une AG exemplaire

M. JUIF passe la main

Le samedi 5 février s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle des Seniors du Priolet. Jacques JUIF, Président en exercice, a accueilli les adhérents présents et remercié les personnalités qui se sont déplacées pour assister à cette AG : M. Michel HEINRICH, Député-Maire d'Épinal, M. Jackie PIERRE, Sénateur et Vice-Président du Conseil Général, M. Gérard et Mme MUNIER, représentants des Aînés Ruraux, et Mme Véronique MARCOT, Maire de Xertigny. Après avoir observé une minute de silence en souvenir des personnes disparues en 2010, le Président a remercié tous ceux qui permettent à l'Association de bien fonctionner : la commune de Xertigny, les sponsors, et bien sûr, tous les bénévoles actifs qui se dépensent sans compter. Puis il a présenté le rapport moral en se félicitant du nombre d'adhérents, toujours en progression, 310 en ce début d'année. Chaque responsable de section (9 au total) et de cellule (26) a fait le bilan des activités et informé l'assemblée des projets pour 2011, déjà très nombreux, parmi lesquels un séjour en Bretagne et un au Puy-du-Fou. Le Trésorier a présenté le rapport financier, vérifié par les contrôleurs de gestion. La projection des comptes,



M. Jean-François VALENTIN et M. Jacques JUIF

clairs et précis, permet d'observer la quantité et la qualité des manifestations de tout genre. Ces rapports, soumis au vote des adhérents, ont été approuvés à l'unanimité. Jacques JUIF a alors donné la parole à M. HEINRICH et à M. PIERRE, qui tous deux l'ont félicité pour son action exercée de main de maître. En effet, le Président, soucieux de la pérennité de l'Association, avait anticipé la réflexion de son remplacement, a formalisé son arrêt en tant que Président et a officialisé la candidature de Jean-François VALENTIN, pressenti pour lui succéder. Les membres sortants du CA ont été réélus, ainsi que deux nouvelles personnes, ayant présenté leur candidature, Jean-Louis RENARD et Jean-Pierre SIMON. Le CA se réunira le 8 mars afin de distribuer les rôles. Enfin, Mme MARCOT a exprimé sa fierté de compter à Xertigny une association d'aussi belle envergure que celle des Seniors, a remercié tous ceux qui permettent le fonctionnement de l'association et appuyé ses hommages à Jacques. Un certain nombre de responsables ont été honorés par un petit présent. Puis l'apéritif et le repas dansant de qualité ont permis à tous de se détendre jusqu'à la fin de l'après-midi.



Les membres distingués

Edito

Savoir passer la main, qu'il s'agisse de son entreprise, de sa fonction élective ou de la présidence d'une association, n'est pas toujours aisé et facile à accepter. D'autant moins lorsqu'on y a consacré tout son temps, parfois au sacrifice de sa vie de famille et de ses loisirs, et que l'entreprise à céder est devenue un modèle d'organisation incontournable. C'est pourtant ce qu'a souhaité et réussi à faire Jacques Juif, Président de l'association des Seniors du Priolet. Mais une passation, cela se prépare surtout lorsque l'on a réellement le souhait de voir perdurer et se développer ce que l'on a construit et mis en place pendant 7 ans. Il lui a fallu, avant tout, rechercher un successeur, compétent et structuré, comme lui, qui accepte d'envisager de prendre le relais, ce qui en soit n'était déjà pas simple, car gérer une association de plus de 300 adhérents, comprenant 9 sections et 26 cellules de travail, c'est tout un programme, et nécessite une bonne dose de courage. Il a fallu ensuite, durant un an, et bien que déjà parfaitement intégré dans l'association, le faire reconnaître et admettre par les membres du bureau pour que leur investissement en tant que bénévole ne s'essouffle pas, lui transmettre l'envie de toujours s'adapter au mieux aux besoins de ses adhérents. C'est tout au long de l'année que Jacques a présenté son successeur aux différents partenaires de l'association : collectivités, sponsors, présidents d'associations, etc.... et c'est ainsi que Jean-François Valentin, retraité de la gendarmerie et habitant de Moyempal, a été présenté tout naturellement, lors de l'AG de l'association, comme futur Président des Seniors du Priolet. Bien entendu, c'est avec beaucoup d'émotion que Jacques Juif a fait son dernier discours, remerciant toutes les personnes qui ont accepté, avec lui de transformer un club de Seniors de 25 à 30 adhérents, en une association pluridisciplinaire, dix fois plus importante, au service d'une population âgée d'au moins 18 ans et où les activités sportives, culturelles, patrimoniales et sociales ne manquent pas. Encore merci, Jacques, pour votre participation au développement de la cohésion sociale xertinoise et de ses environs, et Jean-François, merci pour avoir accepté de reprendre le flambeau et bon courage pour la suite. Bien à vous, Véronique Marcot votre Maire.

Etat civil

DECES

Irène TAR ASCONI veuve PARACHINI, le 21 janvier 2011, à l'âge de 89 ans, elle était domiciliée 29, rue Georges Colnot
Toutes nos condoléances à la famille.

NAISSANCES

Naël KAPITANIUK, le 28 janvier 2011, à EPINAL, fils de Tmothée KAPITANIUK et de Delphine MOUGEL, domiciliés 1358, route du Côney.

Bienvenue et tous nos vœux de bonheur aux parents.



PHARMACIES DE GARDE

◊ Pharmacie Rogowitz **RASEY**
Appeler **03 29 30 72 97 - 14, 19 et 20 février**

◊ Pharmacie Courtier **FONTENOY-le-CHÂTEAU**
Appeler **03 29 36 27 58 - 24 février**

◊ Pharmacie Degot **BAINS-les BAINS**
17, 18 et 22 février

◊ Pharmacie Genay **URIMENIL**
11, 16 et 23 février

◊ Pharmacie Oarini **HADOL**
12, 13 et 25 février

◊ Pharmacie des Coquelicots **XERTIGNY**
15 et 21 février

Gardes médicales

Composez le **08 20 33 20**
Du lundi au vendredi de 20h à 8h
Du samedi 12h au lundi 8h

Cabinet des infirmières

1, place de la Brasserie
88220 XERTIGNY
Tél. **06 21 39 92 24**
Sage-femme

Anélène CERVONI

Cabinet ouvert du lundi midi au vendredi soir.

12, les Granges Richard
88220 XERTIGNY
Tél. **03 29 65 30 34**
Por. **06 11 76 12 43**

Vétérinaire

Cabinet Axelle Durand-Peiffer
50 rue Marius Becker 88 220 XERTIGNY
Tél. **03 29 30 10 24**



Ramassage des ordures ménagères

Prochain ramassage des encombrants à Xertigny le **23 août**

Renseignements **SICOVAD**
03 29 31 33 75 ou contact@sicovad.fr

Jeux et loisirs

Soirée jeux de l'ALEX

Que de monde pour se presser à la soirée jeux de l'ALEX, samedi 29 janvier ! La mouture 2010 avait vu les participations refroidies par une neige déchaînée, la version 2011 a fait carton plein. Au rez-de-chaussée de l'école du centre, la buvette accueillait les participants dès 19h, et un peu plus loin, l'ambiance surchauffée de la salle de belote débordait des portes de la salle. A

l'étage, les joueurs de tarot étaient concentrés, tout comme ceux du scrabble courbés sur leur plateau, sourcils froncés. Sages comme des images, quelques enfants réfléchissent en silence sur les mots que peuvent composer leurs jetons de lettres. L'attribution des lots se faisant par ordre d'arrivée des équipes, tirées au sort à 20h, la soirée se prolongea sur les premières heures du dimanche matin ! Les organi-



sateurs de l'ALEX n'ayant pas ménagé leur peine, remercient tous les présents ayant permis la réussite de la soirée dans une bonne ambiance, dans le seul but de pouvoir participer financièrement aux activités des écoles.



Un entretien nécessaire

Travaux au cimetière

Situé dans une forte pente, le cimetière de Xertigny requiert de l'attention et des travaux réguliers pour permettre une circulation aisée dans les allées et un accès sécurisé. L'entreprise Vuillebard s'est occupée de la poursuite de réfection d'allées et d'un mur, délimitant la 6ème et la 7ème allée, au bord de l'écroulement. Dernièrement, c'est une portion du mur d'enceinte qui s'est effondrée contre des tombes, ne créant

heureusement que de légers dégâts. Il est en cours de réparation. Les interventions de ce type sont toujours délicates vu la proximité des sépultures. Le savoir-faire de l'entreprise choisie a prouvé une fois de plus son savoir-faire. De même, le columbarium construit en 2001, et pouvant recueillir 39 urnes, était

pratiquement complet, la crémation devenant de plus en plus fréquente. C'est l'entreprise Munier qui a recréé un second édifice de même capacité.



Chacun son sport

Les arts martiaux se portent bien

À l'aïkido, les passages de grade continuent de se dérouler paisiblement, dans l'intimité du dojo xertinois. David TOUSSAINT, entré au club de la MJC il y a sept ans, vient d'obtenir son grade "premier kyu". Le passage de grade a été organisé par un jury composé de toutes les ceintures noires du club. Il va

maintenant pouvoir préparer très sérieusement son passage de ceinture noire qui lui, se fera devant un jury de gradés de la ligue de Lorraine. Sa progression aurait pu être plus rapide, mais son travail l'a également fort occupé et cela lui a permis de devenir beaucoup plus serein, tout en restant plaisantin et bon camarade. Félicitations à lui. Au judo, l'ambiance est différente, plus compétitive et démonstrative mais tout aussi conviviale, quel que



soit le niveau des 104 licenciés. Même les « babys » (4-5 ans), entraînés par Karine DEFOULIE, commencent les rencontres amicales, comme ce sera le cas samedi 19 février, au dojo d'Epinal. Peut-être déjà des médailles à la clé, mais pour les passages de ceinture, ils attendront au moins d'être devenus de petits poussins !

Un combat avec une « baby »



Compte-rendu

Conseil municipal du jeudi 20 janvier

Mme le Maire introduit la séance en faisant lecture de la lettre de démission de Madame Sylvie MOINE à son poste de conseillère municipale pour raisons personnelles.

C2VRM - Modifications des statuts

Les modifications statutaires suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Ajout de compétences :

« Etudes, élaboration, mise en place et animation d'une Charte Forestière de Territoire », « Participation à la structuration d'un office de tourisme de pôle à l'échelle du périmètre du Pays d'Epinal, cœur des Vosges » et de « Etudes, création, mise en place et gestion d'un Relais Assistantes Maternelles »

Suppression de la compétence : « Etude pour la recherche de nouvelles ressources en eau potable des communes de la communauté de communes »

Voirie communale - Dénomination

Le CR 32, dit chemin du Creux Jean Chermont, ouvert à la circulation publique et non réservé à l'usage unique des riverains, pour une amélioration de la communication routière, chemin deviendra VC 132 Rue Chermont, sur 100m.

Biens sans maître - Incorporation

Les propriétaires des parcelles CH7, CH5, CH13, CI191, AD180, BC73, BC84, et BC329 ne s'étant pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement des dernières mesu-

res de publicité prévues par l'article L 1123-3 alinéa 2 du code général de la propriété, les immeubles sont présumés sans maître au titre de l'art.713 du code civil. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur, et charge Mme le Maire de prendre les arrêtés nécessaires.

Salles communales - Tarifs des locations

Il a été décidé à l'unanimité que : pour les enterrements, la Verrière, la Salle des Fêtes et la salle de Rasey seront louées 65 € la demi-journée sans vaisselle, 95 € avec la vaisselle. Pour l'utilisation de l'alcobome de la salle polyvalente, des pailles sont nécessaires, 20 seront attribuées gratuitement au preneur de la salle, puis les 50 supplémentaires seront proposées à 5€.

Personnel communal - Ouverture de poste

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un poste d'agent non titulaire, adjoint technique 2ème classe, affecté à l'entretien des bâtiments dans les conditions fixées par l'art. 3, al.2, de la loi du 26 janvier 1984, afin de palier à des besoins ponctuels de personnel.

Personnel communal - Remboursement de frais

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser la somme de 95,95 € à l'agent technique qui avait avancé le coût du plein de carburant pour le camion de déneigement le 25 décembre quand la station était fermée.

Aménagement extérieur et création d'une rampe accessible aux PMR à l'école

maternelle du centre - Demande de subventions
Le coût de la création d'une rampe et d'un réaménagement de la cour de l'école maternelle pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite est estimé à 73 260 € HT. Ce projet étant approuvé à l'unanimité, Mme le Maire est déléguée pour rechercher tout financement possible.

Bâtiments techniques - Demande de subventions

Le coût du projet d'aménagement des bâtiments techniques est estimé à 600 000 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet et donne délégation à Mme le Maire pour rechercher tout financement possible.

Acquisitions de terrains

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition possible, dans une fourchette de prix comprise entre 15€ et 20€ le m², des parcelles AB 450 et 451 appartenant à la SCI des Enseignes (Mme Noëlle BARROIS) pour une contenance totale de 466 m², à 15 € le m², les frais étant à la charge de la Commune.

INFORMATIONS DIVERSES

Columbarium : l'entreprise Munier a terminé le columbarium. 13 nouvelles cases sont installées. **Cimetière :** un mur écroulé suite aux intempéries a été sécurisé par l'entreprise Vuillemerd. **Place de la Brasserie :** l'arasement des murs a été réalisé conformément au marché conduit avec l'entreprise Xardel. **Maison de santé :** ouverture le 31 janvier. **Sécurité :** deux caméras seront installées à l'extérieur de la salle polyvalente et dans le gymnase, ces deux bâtiments faisant l'objet d'effractions.

Agenda √ Vendredi 18

février - 18h - Salle polyvalente.

Spectacle de l'école primaire du centre. Afin d'aider à financer leur classe de mer, les élèves de CM1 et CM2 de Mmes TISSERAND et TRABAC organisent, avec le concours des autres classes, un spectacle : "LES ÉLÈVES FONT LEUR CIRQUE". Pâtisseries et boissons seront en vente au cours de cette soirée. Entrée gratuite ! Les élèves vous remercient d'avance pour votre présence.

11° Méga LOTO du Comité des Fêtes

Samedi 19 février à 20h !

Ouverture des portes dès 19h30, à la Salle Polyvalente.

12€ = 3 cartons ou 16€ = 5 cartons De nombreux lots de valeur : Télévision, voyage, lave-linge, GPS...

Réservations: 06 89 97 39 23

Bibliothèque



Le Prix **Livrentête**, un prix jeunesse qui bouge ! Appuyé par le Ministère de la jeunesse et avec le soutien du Haut Commissariat à la Jeunesse, il a été créé il y a plus de 10 ans par l'association **Culture et Bibliothèques Pour Tous**, et est destiné à faire découvrir et mettre en valeur des ouvrages de qualité. Dans toute la France, en 2010, plus de **15 000 lecteurs** ont participé par leur vote à l'attribution de ce prix. Jusqu'au **1er avril**, la bibliothèque invite les jeunes lecteurs, inscrits ou non à la bibliothèque, à lire **les 5 BD suivantes** et cocher le titre préféré sur une carte de vote mise à leur disposition :

« **Salade d'Ortiz** », Tibill le Lilling de Ange et Cagniat.

« **Le dos des épices** », Lord of Burger, d'Arleston et Zimra.

« **Lapins sur la lune** », Le rêve du papillon, de Marazano et Luo Yin.

« **Ananké** » de Noirgaley et Madrid.

« **Le chat qui courait sur les toits** » de Rodrigue et Hausman.

Pour tout autre livre emprunté, une inscription payante sera obligatoire. (8€ par famille ou 6€ en chèques ZAP pour l'année)

Cinéma 22 février 20h30

Comédie franco-belge tout public, 1h20



Jean-René, patron d'une fabrique de chocolat, et Angélique, chocolatière de talent, sont deux grands émotifs. C'est leur passion commune pour le chocolat qui les rapproche. Ils tombent amoureux l'un de l'autre sans oser se l'avouer. Hélas, leur timidité malade tend à les éloigner. Mais ils surmonteront leur manque de confiance en eux, au risque de dévoiler leurs sentiments.

Salle des fêtes Tarif normal 5 € Adhèrent ALEX 4€



JOURNÉE PLASMA

Comme chaque année, l'**Amicale des Donneurs de Sang du Canton de XERTIGNY**, en collaboration avec le Centre de Transfusion sanguine de NANCY et l'amicale de BAINS LES BAINS, organise une collecte de plasma sanguin, à la salle polyvalente de LA CHAPELLE AUX BOIS.

LUNDI 28 FEVRIER 2011

de 8 H 30 à 11 h 00

Toutes les personnes intéressées par ce geste de solidarité, voudront bien prendre contact avec **Mme Corinne PIERREL** au **03.29.36.01.71** (heures des repas) ou au **06.88.35.66.64** pour obtenir un rendez-vous.

L'amicale remercie d'avance tous les donateurs pour leur démarche.

Collection Printemps - Été

Le Centre Communal d'Action Sociale de Xertigny organise une vente de vêtements.

foire aux pulls

Le samedi 12 février 2011 de 9h à 12h

Salle Polyvalente, rez-de-chaussée, face au parking.

Pour tous renseignements : 03 79 67 67 09

Devoir citoyen

Les élections cantonales

Les élections cantonales 2011 ont pour but d'élire les conseillers généraux de la moitié des cantons français. Les cantons de la série 1 sont renouvelables pour un mandat de trois ans. Le premier tour aura lieu le **20 mars 2011** et le second tour éventuel le **27 mars 2011**. Il s'agit de la dernière élection cantonale avant la suppression des conseillers généraux en 2014 au profit des conseillers territoriaux. Par ailleurs, la loi du 16 décembre 2010 a modifié l'article L210-1 du Code électoral augmentant le pourcentage du nombre de suffrages à atteindre à 12,5 % des électeurs inscrits pour qu'un candidat puisse se maintenir au second tour (au lieu de 10% précédemment). Le canton de Xertigny regroupe 8 communes : La Chapelle-aux-Bois, Charmois-l'Orgueilleux, Le Clerjus, Dounoux, Hadol, Uriménil, Uzemain et Xertigny. Le rôle



actuel des cantons est de fournir un maillage électoral aux élections cantonales, chaque canton élit la personne amenée à le représenter au conseil général du département. En zone rurale, un canton est formé de plusieurs communes ; il arrive alors fréquemment que les principaux services administratifs (gendarmerie, trésorerie, etc.) soient concentrés dans le chef-lieu de canton. Les électeurs peuvent faire établir une procuration dont la durée de validité peut-être fixée à un an maximum. Il y a **5 bureaux de vote à Xertigny** : salle des mariages, verrière, Moyenpal, Amerey et Rasey. La tenue des bureaux de vote nécessite plus de 60 bénévoles par journée, alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous proposer auprès d'Isabelle à l'accueil de la mairie. D'avance merci!

Offre n° 244579B **Coiffeur / Coiffeuse mixte - Xertigny** - Remplacement pour congé maternité, de mi-juin à mi-novembre. Vous devez être autonome sur toutes tâches de coiffure. **CDD 4 mois**. Expérience souhaitée d'1 an. Formation bac ou équivalent coiffure (BP) exigé. Employé(e) qualifié(e), salaire selon convention collective. 39h/semaine. **Déposez votre télécandidature sur pole-emploi.fr**

Offre n° 238683B **Ouvrier(e) d'entretien des bâtiments - Les Voivres** - Eligible CUI-CAE, vous vous occupez de chantiers de rénovation, bûcheronnage, etc. **CDD 6 mois**. Débutant accepté. Qualification ouvrier spécialisé. 9€ brut/h, 20h/semaine. **Adresser CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre à : Pôle Emploi Epinal 18, av. Dutac 88 021 EPINAL BP 593 ou sur ale.epinal-dutac@pole-emploi.fr**

Offre n° 245055B **Valet / Femme de chambre - Plombières** - Vous serez chargé(e) du nettoyage et du rangement des chambres, petits-déjeuners, plonge. 3h/jour dont le we, deux jours de repos en semaine. **CDD 6 mois**. Employé(e) non qualifié(e), expérience

exigée d'un an. 9€ brut/h, 15h/semaine. **Déposez votre télécandidature sur pole-emploi.fr**

Offre n° 243503B **Distributeur(trice) de journaux - secteur Plombières** Distribution de 260 journaux en boîte aux lettres aux abonnés, du lundi au dimanche, dès 5h30. Statut non salarié, profession commerciale avec charges payées par l'employeur. Permis B et véhicule exigé. Débutant accepté. Permis B - Véhicule léger exigé. Employé qualifié. Salaire net entre 900 et 1000€/mois. **Veillez vous présenter à : Mme SOBLINET - Maison de la Presse/Tabac 5, rue des Dames, 88 370 Plombières 03.29.66.04.45.**

R.S.P.
Mme Joëlle CHARI remplace Mme Pauline GRANDCOLAS en tant qu'animatrice de la Maison de l'Emploi, située **2b rue du Commandant St Sernin**. 03 29 04 90
Horaires d'ouverture :
Mercredi 8h30-12h
Jeudi 8h30-12h/ 13h30-17h
Vendredi 8h30-12h/ 13h30-17h

L'ALEMA organise un **REDAS DANSANT**

le **samedi 26 février 2011 à 20H**
à la Salle Polyvalente de Xertigny

Menu enfant (- de 11 ans) :
- Carottes râpées
- Knacks avec spaëtzles
- Fromages
- Méli-mélo de fruits

Menu adulte :
- Apéritif de bienvenue
- Salade vosgienne
- Bœuf bourguignon et spaëtzles
- Salade d'endives
- Fromages
- Méli-mélo de fruits
- Café



Pour renseignements et réservations, contactez :
Mme Julie PERRIN 03 29 36 00 14
OU Mme Gaëlle GUILLAUMEY
03 29 38 84 47
E-mail : alema-88@hotmail.fr

Tarifs

Menu adulte : 15€ adhérent, 19€ non-adhérent.
Menu enfant : 5€ tarif unique.
Boissons non comprises

NOUVEAU : Sandwiches!

Froids ou chauds, à la demande, à toute heure.

Le STOP BAR
8 Rue Démangel
88 220 Xertigny
Tel: 03 29 36 07 36
Fax: 03 77 70 68 49
stop-bar@wanadoo.fr
www.stop-bar.fr

CONCERT ROCK
Les « Wood of small »
Vendredi 18 février 21h30
Entrée libre!

Du **vendredi 18** au **dimanche 22** février

Carburants à prix coûtant!

Jusqu'au **SAMEDI 12 Février**

FOIRE AU PORC!

SUPER U
les nouveaux commerçants

MA CARTE U EST GRATUITE ET IMMÉDIATE
valable partout en France*!